



N°40 - juillet 2012

L'Écho communautaire

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

BRETTE-LÈS-PINS CHALLES CHANGÉ PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

<http://www.cc-sudestmanceau.fr>




Temps fort
Quinzaine de l'Environnement : les lauréats
du concours en visite à Bercé et à Carnuta



 Nouvelles missions
communautaires



 Collecte sélective :
c'est parti



 Les activités d'été
pour les 3-17 ans

C'est vous qui le dites...



Habitant à Brette-les-Pins, je constate que nous ne disposons que de deux sites pour les conteneurs d'apport volontaire pour le verre. Est-ce suffisant ?

Comme pour toutes les communes, les implantations des conteneurs d'apport volontaire destinés au verre à Brette-les-Pins ont été déterminées en fonction des déplacements de la population. Afin de limiter les coûts, les nuisances, et le temps d'entretien des sites, il est en effet préférable de cibler les endroits les plus fréquentés que d'éparpiller les conteneurs sur tout le territoire. Le nombre de conteneurs est en outre conforme aux nombre d'habitants.

Dans l'Écho Communautaire d'avril, vous indiquez que sur 100 euros dépensés par la Communauté, 25 centimes sont consacrés à l'accueil des gens du voyage. À quoi correspond cette somme ?

Cette somme correspond à la cotisation annuelle de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte de l'agglomération manceauise pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV). Le SMGV a pour mission la création, la réhabilitation, la gestion et l'entretien des aires de stationnement des gens du voyage situées sur l'ensemble de son périmètre. Il est ainsi notamment responsable de la seule aire du Sud-Est Manceau à Changé.

J'ai entendu dire que le Relais Petite Enfance de la Communauté organisait des spectacles gratuits pour les enfants. Est-ce exact ?

Tout à fait. Qu'il s'agisse des ateliers Jeux et Rencontres, des rendez-vous festifs (spectacles de Noël, kermesses, petits déjeuners...) ou des permanences, toutes les prestations proposées par le Relais Petite Enfance communautaire sont gratuites. Ces services sont généralement destinés aux assistantes maternelles, aux enfants qu'elles gardent ainsi qu'à leurs parents. À noter que les animations ponctuelles comme les spectacles sont également ouvertes aux usagers des multi-accueils.

lecteurs@sudestmanceau.com / BP 15 - rue des Écoles - 72250 Parigné-l'Évêque

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

Siège social
rue des Écoles - BP 15 - 72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02 43 40 09 98 / Fax : 02 43 40 18 76
Courriel : lecteurs@sudestmanceau.com

Directeur de la publication
René Logereau

Maquette, mise en page, illustrations, cartographie
Jean-Christophe Jouanneau

Rédaction
Jean-Christophe Jouanneau - Claire Guichard (p. 8)
Coralie Cotty (p. 16 et 17)

Couverture
Classe de CM1 de Brette-les-Pins
Photographie : Communauté de Communes

Impression
Compo72 Imprimerie, Le Mans

Tirage
7 000 exemplaires

Distribution
Association Partage et La Poste

Dépôt légal
À parution

Photographies
Services de la Communauté de Communes sauf PhotoXpress (p.1c-p.2e-p.3 a), Villes de Brette-les-Pins (p.13d), Changé (p.13e-p.19c), Parigné-l'Évêque (p.2 c-p.13a-p.18a) et Saint-Mars-d'Outille (p.2d-p.13b), Rabelais (p.8-p.19a-p.19b), Scoubidou (p.16)

**AVEC CE TAG RETROUVEZ
VOTRE MAGAZINE SUR
VOTRE SMARTPHONE**



SOMMAIRE

actualité | p. 4 & 5

- Trois nouvelles compétences communautaires : emploi/formation, équipements, école de musique

économie | p. 6 & 7

- Boussardière : Supra France s'installe
- À Parigné-l'Évêque, le Super U s'éclaire à la led

enfance jeunesse petite enfance | p. 8 & 9

- Les 3/17 ans entre de bonnes mains
- Au service des parents et des professionnels

environnement | p. 10 & 11

- Les nouvelles habitudes de tri

le coin d'Éoline | p. 12

- Pas de verre dans les bacs de collecte sélective

vie locale | p. 13

- L'actualité vue de chez vous

technologie | p. 14

- Flashcodes, QRcodes : à quoi servent-ils ?

syndicats mixtes | p. 15

- Et si nous réduisions nos déchets ?

culture | p. 16

- Et des Scoubidou

sport | p. 17

- Aïkido, c'est quoi ?

temps forts | p. 18 & 19

- Retour en images sur les rendez-vous marquants du territoire

Une communauté de services

Élaboré en 2008 juste après les élections municipales, notre projet de territoire « Horizon 2014 » confirme la vocation de notre Communauté de Communes : être une Communauté de services et pas seulement une Communauté de gestion technique. Les mois qui viennent le démontreront encore avec la mise en œuvre du Service Emploi/Formation communautaire en septembre prochain, le début de la construction d'équipements communautaires de proximité d'ici la fin de l'année, et l'achèvement de la création d'une école intercommunale de musique, sur la base des structures existantes, pour la rentrée de septembre 2013. Pour ce dernier dossier, le transfert de compétence a d'ores et déjà été voté mais nous avons choisi de nous donner le temps d'une mise en place réfléchie et respectueuse de l'ensemble des personnels concernés. En effet, avec l'école de musique, l'équipe communautaire passera de 25 à près de 60 agents. Et nous tenons bien sûr à ce que leur arrivée se déroule dans les meilleures conditions.

Emploi/Formation, équipements de plein air, école de musique, nous nous appliquons à développer ce Sud-Est Manceau dont les atouts s'affirment toujours davantage.

Alors qu'il est temps pour la plupart d'entre vous de prendre un repos estival mérité, j'adresse à chacun mes vœux de bonnes vacances.



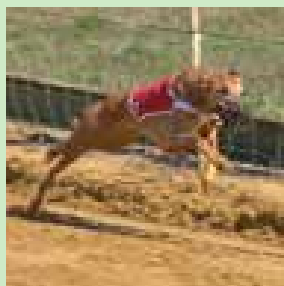
René Logereau

Président de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau



AGENDA

14-15 JUILLET



Épreuves nationales de **courses canines** au Cynodrome de Parigné-l'Évêque.

2 SEPTEMBRE



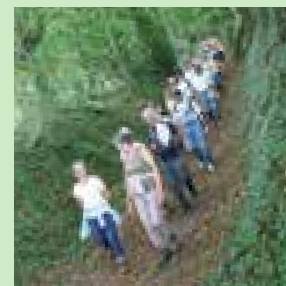
Vide-greniers annuel organisé par l'association des Mouettes à Saint-Mars-d'Outillé.

9 SEPTEMBRE



Vide-greniers organisé par l'association des parents d'élèves dans le bourg de Challes.

9 SEPTEMBRE



8^{ème} **Randonnée communautaire multisports** autour de Changé.



Prochain numéro en octobre



Trois nouvelles compétences communautaires : e

EN BREF

Voyage à l'Île de Ré

En 2012, le voyage de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) de Changé aura pour destination l'Île de Ré. Le séjour est programmé du 15 au 22 septembre au centre de Saint-Clément-les-Baleines. Ouvert à toutes les communes de la Communauté, il est proposé aux personnes de 60 ans et plus à la retraite ou sans activité. Sous certaines conditions, les conjoints non retraités peuvent également être acceptés.

Information et inscription en mairie de Changé.

Tél : 02 43 50 33 33



Du deuxième semestre 2012 à la rentrée 2013, la Communauté en place d'un service Emploi/Formation en septembre prochain, école intercommunale de musique en septembre 2013. Un

« Les deux années qui viennent verront notre Communauté de Communes prendre un essor considérable » dit René Logereau, Président de la Communauté de Communes. « De fait, et alors que notre mandat devrait prendre fin au printemps 2014, nous avons décidé d'étendre les missions communautaires dans trois domaines majeurs : l'emploi/formation, les équipements locaux et l'enseignement musical ». Objectif : accompagner et soutenir le développement d'un territoire périurbain dont l'attractivité auprès des familles se confirme toujours plus. Le Président Logereau le revendique : « nos finances sont saines et notre gestion prudente. Ce qui nous permet aujourd'hui de lancer des investissements importants qui apporteront des services de qualité aux habitants des cinq communes du Sud-Est Manceau ».

EMPLOI/FORMATION

Le 1^{er} septembre prochain, une

nouvelle mission communautaire sera opérationnelle : le Service Emploi Formation. Guichet unique de proximité destiné aux demandeurs d'emploi du territoire, le dispositif offrira un accompagnement individuel, personnalisé et régulier aux personnes en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle. Outre l'accueil et l'information, le service organisera des ateliers thématiques avec l'appui des partenaires institutionnels (Pôle emploi et Mission Locale de l'agglomération mancelle notamment). « Observatoire du marché local de l'emploi, il aura également vocation à travailler en étroite relation avec les entreprises du Sud-Est Manceau afin de connaître au mieux leurs besoins » précise Isabelle Jahan, vice-Présidente de la Communauté en charge du logement et de la solidarité. Structuré sur la base des dispositifs existants (service municipal à Changé, service associatif à Parigné-l'Évêque avec l'Association des Demandeurs d'Emploi) le service intercommu-



PROJET DE TERRITOIRE « HORIZON 2014 »

Emploi/formation, équipements, école de musique

de Communes du Sud-Est du Pays Manceau va connaître de très importantes évolutions : mise début de construction d'équipements de plein air d'ici à la fin de cette année, création d'une vaste programme qui confirme la vocation de services de la Communauté. Présentation.

nal emploiera trois personnes : les deux conseillères actuellement en poste à Changé et à Parigné-l'Évêque ainsi qu'un référent qui aura particulièrement pour mission le renforcement des contacts avec le tissu économique local.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DE PROXIMITÉ

La deuxième grande nouveauté cette année concerne l'élargissement du champ d'intervention de la Communauté en matière d'équipements. En effet, un schéma directeur des équipements sportifs et culturels a été élaboré, et une liste d'équipements d'intérêt communautaire a été établie afin de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble du territoire. En plus de la salle de gymnastique Ouranos à Parigné-l'Évêque et du Skatepark à Changé, déjà réalisés, sont ainsi désormais déclarés d'intérêt communautaire trois espaces multisports de plein air (à Challes, à Parigné-l'Évêque et à Saint-Mars-d'Outillé), un skate-

park à Brette-les-Pins, un parcours sportif de plein air sur chacune des communes membres, un dojo à Changé et une salle de spectacle dont l'implantation reste à définir. Évolutive, cette liste pourra être complétée à l'avenir. Bernard Lair, vice-Président de la Communauté en charge du sport, de la culture et de l'enfance jeunesse annonce : « nous commencerons par construire les neuf équipements de plein air. Les premiers travaux devraient débuter d'ici à la fin de l'année, et nous pouvons espérer qu'au printemps prochain tous ces aménagements extérieurs seront achevés ».

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Fruit de la fusion des écoles de musique de Changé, de Parigné-l'Évêque et de Saint-Mars-d'Outillé, l'école intercommunale de musique du Sud-Est Manceau connaîtra sa première rentrée en septembre 2013. « Le transfert de compétence a été voté en avril dernier, mais nous avons préféré

consacrer toute la saison 2012/2013 aux ajustements nécessaires à ce projet de grande envergure » déclare Bernard Lair. Il faut dire qu'avec plus de 500 élèves, la nouvelle entité constituera la 3^{ème} école de Sarthe (après le conservatoire municipal du Mans et l'école intercommunale de Sablé-sur-Sarthe) et que la trentaine de personnes actuellement en fonction dans les écoles existantes fera grossir les rangs des agents communautaires de façon très importante (du simple au double). Bernard Lair insiste : « ambitieux et d'une belle dimension, l'outil ainsi formé permettra de pérenniser et de développer les services qui existaient jusqu'alors, de rendre économiquement accessible au plus grand nombre la pratique d'un instrument, d'enrichir les interventions en milieu scolaire, de soutenir les associations de musiciens amateurs et de diffuser le savoir-faire de l'école auprès du grand public ». Bref, un transfert de compétence parmi les plus marquants de l'histoire de la Communauté de Communes ! ■



> Joël Grignon, dirigeant de Supra France, dans le salon d'exposition du nouveau bâtiment de La Boussardière.

ZONES D'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRES

Boussardière : Supra France s'installe

Supra France vient d'inaugurer ses locaux sur La Boussardière à Parigné-l'Évêque. Une implantation qui complète la première ligne sud du Parc d'activité en façade de RD 304. Entrevue avec Joël Grignon, un dirigeant enchanté de son arrivée sur la zone.

Avec Joël Grignon, dirigeant de la société Supra France, le slogan du Parc de La Boussardière **Mettez votre matière grise au vert** trouve un écho tout particulier. Il déclare : « *de la fenêtre de mon bureau, orienté plein sud, j'ai un point de vue très sympathique sur les arbres qui bordent le Parc d'activité. C'est calme, apaisant* ». Et la quiétude, la sérénité, Joël Grignon connaît : c'est son métier depuis plus de vingt ans. Supra France est en effet spécialisée dans la vente de matériel de bien-être, de confort, de relaxation. Elle propose essentiellement des fauteuils massants et des appareils de massage des pieds et des jambes, et des produits de bien-être, notamment pour favoriser le sommeil (oreillers cervicaux par exemple). La société emploie

aujourd'hui huit personnes, soit deux de plus qu'à son arrivée en mars dernier. Elle touche sa clientèle, constituée de particuliers et de distributeurs en gros, principalement dans le cadre de salons ou de foires de niveau national ou international. « *Nous vendons donc nos produits dans toute la France et dans de nombreux pays européens* » confie Joël Grignon.

LA BOUSSARDIÈRE : UN SITE DE CHOIX

« *Pour développer notre activité, il était devenu indispensable de quitter nos locaux trop petits d'Allones. Et*

je tenais à équiper au mieux notre nouveau bâtiment, spécialement pour notre service après-vente qui dispose désormais d'une plateforme dédiée » explique Joël Grignon. « *Ensuite, quitte à déménager, autant choisir le site idéal* ». Avec son embranchement direct sur l'A28, sa proximité du Mans, son environnement naturel et sa connexion à la fibre optique, le Parc d'activité de La Boussardière présentait tous les atouts. Joël Grignon insiste : « *la fibre est vraiment très importante pour nous. Elle permet des accès rapides à notre serveur local, facilite les échanges avec nos partenaires du monde entier, optimise la gestion des stocks... En plus, je suis convaincu que c'est un outil d'avenir qui nous apportera de nombreuses fonctionnalités que nous ne connaissons pas encore aujourd'hui* ». ■

Contact
Tél : 02 43 40 16 42
<http://www.suprafrance.fr>

VIE DES ENTREPRISES

À Parigné-l'Évêque, le Super U s'éclaire à la led

Depuis le printemps dernier, les néons traditionnels qui éclairaient les rayons du Super U de Parigné-l'Évêque ont été remplacés par des leds, bien plus économes en énergie. Un choix environnemental fort, porté par Samuel Chevallier, directeur du magasin.

« **A** lors que notre système d'éclairage arrivait en fin de vie, nous avons cherché une solution de remplacement plus écologique que les dispositifs traditionnels » déclare Samuel Chevallier, directeur du magasin Super U de Parigné-l'Évêque. Il ajoute : « dans une grande surface comme la nôtre, un éclairage classique représente 25% des dépenses d'électricité. C'est donc un poste où les économies sont importantes ». Pour la nouvelle installation, le choix s'est porté sur un produit fabriqué à Saint-Calais par la société Ledpower. « Nous nous sommes appuyés sur l'expertise d'EDF Optimal Solutions et, avec notre prestataire Ledpower, nous avons travaillé tous ensemble afin de parvenir à une installation performante » explique Samuel Chevallier. En effet, un tel équipement nécessite de multiples réglages et des tests pointus pour que la clientèle ne soit pas gênée, et que l'apparence des produits soit la meilleure possible. « Au final, nous n'avons eu aucune remarque de la part de nos clients : c'est le signe que nous ne nous sommes pas trompés » rapporte Samuel Chevallier.

**UN CHOIX ÉCONOMIQUE
UN CHOIX ÉCOLOGIQUE**

Désormais, le Super U de Parigné-l'Évêque dépensera chaque année 13 800 € d'électricité en moins. Samuel Chevallier précise : « à ce rythme, notre investissement de 77 000 € sera amorti en six ans. Notre décision est donc bien sûr économique mais elle est aussi fondamentalement écologique. Car économiser près de 14 000 € d'électricité par an c'est économiser 17 tonnes de CO² soit l'équivalent de 7 000 litres

de carburant ». Une démarche éco-responsable qui est constante chez Samuel Chevallier : le Super U de Parigné-l'Évêque dispose déjà, depuis 2009, d'un système de récupération de la chaleur de la salle des machines qui permet de chauffer en partie le magasin, et l'agrandissement programmé pour les 18 mois à venir verra la mise en place d'une porte tambour à

l'entrée afin de limiter les pertes de chaleur en hiver. « Dans le même souci d'économie d'énergie, nous équiperons prochainement l'ensemble des rayons froids de portes isolantes. Certes, cela sera une obligation légale à l'horizon 2020 pour toutes les grandes surfaces, mais j'en suis pour ma part tout à fait ravi » dit Samuel Chevallier. On le croit sur parole ! ■



Contact
Tél : 02 43 50 31 80
<http://www.superu-parigneleveque.com>

> Samuel Chevallier est très satisfait de l'éclairage écologique de son magasin.



VACANCES D'ÉTÉ

Les 3/17 ans entre de bonnes mains

Voilà l'été ! Les équipes d'animation du Centre François Rabelais ont concocté un programme varié pour tous les jeunes de 3 à 17 ans : séjours, accueils de loisirs, activités jeunes... De quoi satisfaire les plus exigeants.



> L'été dernier, le séjour à la mer avait enchanté les enfants.

Une cinquantaine d'animateurs se sont regroupés, le temps d'un week-end à Brette-les-Pins, pour travailler sur les projets pédagogiques des accueils de loisirs, et sur les plannings d'animation pour les enfants. Et le résultat est là !

CÔTÉ ENFANCE

Centres de loisirs 3/11 ans : on démarre en juillet avec le thème « L'Aventure c'est l'aventure ». L'occasion pour les enfants de découvrir l'univers du jeu Jumanji et de partir en exploration à la recherche de Norbert, célèbre aventurier à la retraite... ou presque ! Au mois d'août, les enfants seront accueillis fièrement par le maire de « Sam City », village déserté par ses habitants et tombant en ruine. Il va falloir de nouveaux habitants pour peupler la ville. Ces deux

thèmes vont permettre aux enfants de participer pleinement à l'organisation de leurs vacances, d'être acteurs de leurs loisirs.

CÔTÉ JEUNESSE

Centres de loisirs 11/17 ans : les ados, les classeurs à peine rangés, pourront découvrir, pour certains, la culture manga avec la Japan Expo. Ils auront leur part d'aventure avec des activités en Sarthe mais aussi en Charente, en Vendée, dans la Vienne ou encore en Belgique. Les plus sportifs pourront participer à des stages de foot et de VTT/ équitation à la semaine. Également, place à la musique avec une semaine consacrée aux « percussions sur bidon » ou encore avec le mini-séjour aux Francofolies de la Rochelle. Enfin, la bande dessinée et l'animation scientifique seront au programme

du mois d'août.

DES SÉJOURS POUR TOUS

Toute l'équipe reste convaincue des bienfaits éducatifs des séjours. Différentes destinations et thématiques sont ainsi proposés : l'école des sorciers, l'équitation ou encore le surf. De nouveaux séjours sont au programme chez les jeunes avec deux semaines à Lathus ou à Brûlon. De quoi satisfaire les envies de créativité, de sports, de curiosité, d'évasion, de découverte et d'expression pendant ces grandes vacances. Le Rabelais reste à l'écoute des parents et continue cet été de les faire participer à l'organisation des accueils de loisirs (accompagnateur de sortie, atelier gâteaux...), des mini-camps (montage de barnums, de tentes...) et bien sûr de les inviter pour des temps conviviaux et d'échanges. ■



RELAIS PETITE ENFANCE

Au service des parents et des professionnels

Le Relais Petite Enfance communautaire peut apporter son expertise aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s pour la rédaction des contrats d'accueil. L'exemple de Amélie Ray et Alexandre Vincent qui confient leur petit Nolan à Maryse Bourdin. Rencontre.

« **Q**uand on ne l'a jamais fait, établir un contrat de travail avec une assistante maternelle n'a rien d'évident » déclare Amélie Ray, la jeune maman du petit Nolan confié à la garde de Maryse Bourdin. Alexandre Vincent, le papa, renchérit : « les règles sont nombreuses et parfois compliquées, et si nous avions dû nous débrouiller seuls,

nous aurions peut-être commis des erreurs ». Congés payés, durée du travail et amplitude horaire, indemnités diverses, le contrat de travail d'un(e) assistant(e) maternel(le) doit comporter toute une série d'éléments pour être conforme au droit. « Je suis assistante maternelle depuis un peu plus d'un an » précise Maryse Bourdin. « Avant Nolan, je ne gardais qu'un seul enfant. Je ne connais donc pas encore toutes les subtilités de la réglementation. C'est pourquoi, avec les parents de Nolan, nous avons préféré nous adresser au Relais Petite Enfance ». Résultat : un contrat de travail en bonne et due forme après une petite heure et demie d'explications et d'échanges dans le bureau de Karen Leblanc, l'animatrice du Relais.

« cela a été très rassurant de pouvoir nous appuyer sur un service comme le Relais Petite Enfance. Nous avons été écoutés avec attention et nous savons que les conseils qui nous ont été donnés étaient objectifs et non orientés ». Karen Leblanc explique : « dans le cadre de la rédaction d'un contrat de travail, recevoir les parents et l'assistant(e) maternel(le) en même temps est très important. L'information est ainsi donnée et reçue de la même manière et cela contribue à installer de bonnes relations entre les uns et les autres ». Ces entrevues peuvent d'ailleurs être l'occasion de pointer des questions annexes. Maryse Bourdin peut en témoigner, elle dont le prochain rendez-vous avec Karen Leblanc portera sur sa déclaration d'impôts. « Voilà encore un domaine dans lequel mieux vaut éviter de se tromper » indique Maryse Bourdin en riant. ■

EN BREF

Petit déjeuner de rentrée

Le Relais Petite Enfance invite toutes les assistantes maternelles, les enfants qu'elles gardent et leurs parents, à un petit déjeuner de rentrée le samedi 22 septembre au Foyer Loisirs de Parigné-l'Évêque. Au menu, lait, pain aux céréales, café, jus de fruit et convivialité !



ÉCOUTE ET CONSEIL

Amélie Ray, Alexandre Vincent et Maryse Bourdin sont unanimes :



Agréé par la CAF, le Relais Petite Enfance communautaire est un RAM (relais assistant(e)s maternel(le)s).

Les nouvelles

Depuis le 1^{er} juillet, les bacs jaunes ont définitivement remplacé les caissettes bleues pour la emballages recyclés. Principales modifications de ce nouveau mode de collecte : ramassage volontaire du verre dans les conteneurs disposés dans les cinq communes. Rappel des bons

« **A** chevée à la fin du mois de juin, la distribution à domicile des bacs à couvercle jaune a permis de fournir à chaque habitation un bac adapté à la composition du foyer : 140 litres jusqu'à trois personnes, 240 litres pour les familles de quatre membres et plus » explique Jean-Luc Cosnuau, vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la protection de l'environnement. Par ailleurs, des conteneurs plus grands ont été mis en place dans les zones d'habitat collectif. Ces bacs remplacent la caissette bleue pour la collecte des emballages depuis le 1^{er} juillet. Et s'ils sont d'une taille supérieure à la caissette, c'est parce que la collecte sélective est assurée désormais tous les quinze jours et non plus chaque semaine. « *Un calendrier des collectes a été remis aux habitants en même temps que leur bac afin de leur permettre de présenter leurs emballages aux bonnes dates* » rapporte Jean-Luc Cosnuau. Ces documents sont d'ailleurs disponibles à l'Hôtel Communautaire, dans les mairies et en version

PDF sur le site Internet de la Communauté. Jean-Luc Cosnuau poursuit : « *chaque bac est identifié par un numéro et un code-barre. Pour assurer un bon suivi du parc et une maintenance efficace, il est crucial que chaque foyer conserve son propre bac et ne l'échange pas avec ses voisins* ». Une étiquette vierge est d'ailleurs présente sur chaque bac, sur laquelle les usagers peuvent inscrire leur adresse, voire leur nom s'ils le souhaitent. Il leur est toutefois demandé de ne pas graver ou peindre de mentions directement sur le plastique.

PRESQUE LES MÊME CONSIGNES

En matière de consignes de tri, la nouvelle collecte évolue peu par rapport à la précédente. En dehors du verre, tous les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac, sans sac en plastique : cartonnettes, briques alimentaires, emballages métalliques, papiers, journaux et magazines, bouteilles et flacons en plastique. Le verre est rigoureusement interdit, de même que les grands cartons et, évidem-

ment, les ordures ménagères. Les bacs qui contiennent ces éléments non conformes ne sont pas collectés. « *Compte tenu des performances de tri observées avec la caissette, nous ne sommes pas inquiets sur la qualité du tri que réaliseront les habitants du Sud-Est Manceau avec le nouveau système* » confie Jean-Luc Cosnuau. « *Il n'y a aucune raison pour qu'ils ne restent pas de bons trieurs, et nous faisons confiance à leur sens civique* ».

VERRE : APPORT VOLONTAIRE

Les pots, bocaux et bouteilles en verre doivent être jetés dans les colonnes d'apport volontaire disposées dans les cinq communes. Il existe une vingtaine de sites, dont la liste figure sur le calendrier des collectes et sur le site Internet communautaire. À noter que l'un des conteneurs a été déplacé à Saint-Mars-d'Outillé : celui prévu à la salle des sports se trouve désormais résidence Beaulieu. Rappelons qu'il est interdit de mélanger d'autres déchets au verre et de déposer des sacs

ZOOM

Matériaux interdits dans le bac à couvercle jaune

- Les pots, bocaux et bouteilles en verre doivent être portés dans les conteneurs d'apport volontaire.
- Les grands cartons bruns doivent être portés dans le réseau de déchetteries communautaires.
- Les papiers cadeaux, carbonnés, kraft, les sacs en papier, les papiers aluminium et les papiers souillés doivent être jetés avec les ordures ménagères.
- Les pots de yaourt et de crème fraîche, les sacs de caisse, les films d'emballage, les barquettes (polystyrène notamment) doivent être jetés avec les ordures ménagères.

Les bacs qui contiennent ces matériaux interdits sont systématiquement refusés par les agents chargés de la collecte.





COLLECTE SÉLECTIVE

habitudes de tri

collecte en porte à porte des tous les quinze jours et apport gestes.

près des colonnes d'apport. En outre, les bouchons, les couvercles et les capsules doivent être retirés.

BIEN PRÉSENTER SON BAC

Contrairement aux bacs et aux sacs d'ordures ménagères qu'il convient de sortir dès la veille au soir, les bacs de collecte sélective doivent être sortis le matin avant 10h. Pour faciliter le travail des agents, il est en outre souhaitable de placer la poignée des bacs vers la rue. Si les bacs sont présentés la mauvaise quinzaine ou après la collecte, ou si la collecte elle-même est annulée (pour des raisons d'intempéries par exemple), les usagers sont invités à rentrer leur bac et à le présenter le jour de la collecte suivante. Cette consigne vaut bien sûr également pour les ordures ménagères. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les trottoirs doivent en effet ne pas restés encombrés plusieurs jours, voire plusieurs semaines, de façon inutile. L'attention des Changéens et des Parignéens est tout particulièrement attirée sur ce point. En effet, la mise en place de la nouvelle collecte sélective a conduit à découper en deux secteurs les communes les plus peuplées. À Changé une collecte sélective est organisée tous les lundis mais de façon alternative selon les secteurs : le 2 juillet pour le secteur 2, le 9 juillet pour le secteur 1 et ainsi de suite. À Parigné-l'Évêque, c'est le mercredi. Chacun doit respecter scrupuleusement le calendrier de collecte car, même s'ils sont sortis, les bacs de secteur 1 ne sont pas collectés en quinzaine de secteur 2. « Un doute ? Une question ? Que les usagers n'hésitent pas à contacter nos services. Ils sont là pour ça » rassure Jean-Luc Cosnuau. ■



Contact
Tél : 02 43 40 09 98
<http://www.cc-sudestmanceau.fr>

VERRE INTERDIT

IL EST INTERDIT
DE JETER DU VERRE
DANS LES BACS DE
COLLECTE SÉLECTIVE !

EN SAVOIR PLUS

Pas de verre dans les bacs à couvercle jaune

Les agents chargés de la collecte sélective ont pour consigne de refuser tous les bacs qui contiennent du verre. Pour des raisons de sécurité, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les papiers, journaux, magazines et enveloppes, les petits cartons d'emballage, les briques alimentaires et les emballages métalliques sont acceptés par le centre de tri qui traite les matériaux recyclables. Si votre bac n'est pas collecté parce qu'il contient du verre, il vous appartient donc de le retirer et de le porter dans les colonnes d'apport volontaire qui sont à votre disposition sur le territoire. La liste de ces points vous a été remise avec votre bac, et elle est consultable sur notre site Internet.

vie locale... Parigné-l'Évêque



Fête de la Nature

En mai dernier, la Fête de la Nature à Parigné-l'Évêque a donné l'occasion à près d'une quarantaine de personnes de visiter la réserve naturelle régionale de la Basse-Goulandière. Au programme : la restauration en cours dans

la zone des tourbières, la prairie aux orchidées et les oiseaux (dont certains assez rares) qui nichent dans les parages.

vie locale... Saint-Mars-d'Outillé

Albert Follenfant : bon pied bon oeil

Manifestement, l'air saint-martien doit être sain ! En témoigne Albert Follenfant qui a fêté ses 100 ans à l'occasion du repas festif des seniors de Saint-Mars-d'Outillé le 29 avril dernier. Un événement qui a largement dépassé les frontières de la commune, puisqu'Albert Follenfant a été ce jour-là interviewé par France Bleu Maine.



vie locale... Challes

Une passerelle sur le Narais

À l'entrée du bourg de Challes en arrivant du Mans, le pont qui enjambe le Narais se verra prochainement associé à une passerelle le long de l'ouvrage. Il s'agit de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité sur la zone. Un

aménagement qui sera soutenu financièrement par le Conseil général de la Sarthe.

vie locale... Brette-les-Pins

Opération Nature Propre

À Brette-les-Pins, le Conseil municipal Jeune a organisé en mai un nettoyage d'abords de routes. Résultat : bonne ambiance, bonne humeur et un bon monticule de déchets... Accompagnés d'une dizaine d'adultes et de quelques parents, les jeunes ont pu constater que des adeptes de certaines boissons jetaient leur canette toujours au même endroit. Sale exemple !



vie locale... Changé

Kermesse des écoles

Samedi 9 juin, les écoliers changéens se sont retrouvés pour la traditionnelle kermesse de fin d'année à l'école de l'Épau. Organisée par les parents d'élèves, la manifestation a été un grand succès. Toujours une bonne

occasion pour les petits de montrer leurs talents naissants aux parents et aux enseignants !



MULTIMÉDIA

Flashcodes, QRcodes : à quoi servent-ils ?

Les flashcodes (ou QRcodes) permettent de connecter les supports de communication traditionnels ou multimédia à des informations numériques complémentaires. Ils sont destinés aux appareils mobiles comme les smartphones ou les tablettes. Explications.

De plus en plus présents sur les affiches de promotion, dans les journaux et magazines papier (voir en page 2 de votre Écho Communautaire), sur les plans de ville, sur Internet, et même à la télévision, les flashcodes (ou QRcodes) remplissent une fonction assez voisine de celle des codes barres classiques. Ils sont conçus pour être lus par des supports mobiles équipés d'un appareil photo. C'est le cas des tablettes tactiles mais surtout de la plupart des smartphones. Bien sûr, le lecteur doit en outre être équipé d'un logiciel (ou application) capable de traiter l'image saisie par l'appareil photo. Il existe de multiples outils de ce genre pour toutes les plateformes du marché (Android, Iphone, Windows...). Les fournisseurs les proposent le plus souvent en téléchargement gratuit. Une fois scannés, les flashcodes renvoient à des contenus spécifiques : textes, sons, images, vidéos, SMS,

adresses de site Internet ou de courriel...

UTILISATIONS MULTIPLES

Les flashcodes sont ainsi, par exemple, régulièrement apposés sur les affiches de film pour permettre une connexion

instantanée au site Internet du film lui-même ou à des bandes annonces. Ils peuvent également servir à partager un événement dans un agenda commun, à déclencher un appel téléphonique ou à partager une carte interactive. La géolocalisation est d'ailleurs sans doute l'un des domaines où les flashcodes sont le plus intéressant : disposés sur le mobilier urbain, ils permettent de se repérer et de se déplacer aisément dans une ville. Notons enfin que les flashcodes sont particulièrement utiles dans certaines situations de handicap : pour les malvoyants, ils peuvent fournir des indications orales précieuses (lire une notice de médicament, préciser un horaire de train dans une gare...). Touchant à la vie quotidienne, les flashcodes sont donc amenés à se répandre encore davantage et à devenir familiers au plus grand nombre. Vous-mêmes les connaissez déjà un peu mieux, non ? ■

ZOOM

Sites à voir

Les sites Internet consacrés aux flashcodes sont très nombreux. Les deux adresses que nous citons ci-dessous ne sont donc présentées qu'à titre indicatif. Vous y trouverez des liens de téléchargement pour des applications de lecture de codes mais aussi des outils pour créer vos propres codes.

<http://qrcode.fr>
<http://www.qrmobile.fr>

PAYS DU MANS

Et si nous réduisions nos déchets ?

Dans le cadre de la définition du programme de réduction des déchets à l'échelle du Pays du Mans, une opération «Foyers témoins» a été conduite de mars à mai dernier. Retour sur cette expérience, avec le témoignage de la changéenne Marie-Claude Lepoivre.

« **L**orsque j'ai appris que le Pays du Mans recherchait des particuliers pour une étude sur les déchets, je n'ai pas hésité une seconde pour présenter ma candidature » dit Marie-Claude Lepoivre. « Mes amis me le disent souvent : ' Marie-Claude, tu es un peu écolo '... Mais je pensais que cette opération pourrait être intéressante même pour quelqu'un déjà convaincu, comme moi, de la nécessité de réduire les déchets que nous jetons tous les jours » glisse-t-elle avec un petit rire. Équipée d'une balance et d'un tableau de bord à remplir scrupuleusement, comme la trentaine de foyers témoins, Marie-Claude Lepoivre a donc pesé pendant trois mois les déchets produits par sa famille : les emballages triés pour la collecte sélective, les éléments compostables et les résidus ultimes pour

la collecte des ordures ménagères. « De plus, j'ai placé un autocollant stop-pub sur ma boîte à lettres et j'ai cessé de consommer de l'eau minérale » précise Marie-Claude Lepoivre. Le dispositif prévoyait également des ateliers à la carte et des échanges entre les témoins. Marie-Claude Lepoivre détaille : « ces échanges font d'ailleurs partie des raisons qui m'ont conduite à faire l'expérience. J'ai ainsi beaucoup appris sur le lombricompostage, l'art d'accommoder les restes en cuisine et la fabrication domestique de produits d'entretien ».

BILAN

Bilan de l'expérience : « très positif. J'avais déjà certaines bonnes habitudes, comme celle du compostage, mais j'en ai prises de nouvelles. Notamment le stop

pub qui permet de réduire de façon considérable la quantité de papier à recycler » déclare Marie-Claude Lepoivre. Florian Roquinarç'h, chargé de mission au Pays du Mans ajoute : « ces tests en situation réelle sont très précieux. Confirmant des données nationales, ils ont orienté les conseils que nous avons fournis aux collectivités membres du Pays qui sont parties prenantes de l'opération. Elles ont pu dès lors définir un programme réaliste de réduction des déchets ».

SUD-EST MANCEAU

Pour le Sud-Est Manceau, les actions ont été définies. Jean-Luc Cosnuau vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la protection de l'environnement : « nous tâcherons de parvenir à 30% des foyers qui compostent. Nous prévoyons également des animations sur la réduction des déchets dans le cadre de notre Quinzaine de l'Environnement. Nous encouragerons la diminution du gaspillage dans les cantines scolaires. Nous développerons la collecte des textiles déjà en place. Notre réseau de multi-accueils sera sensibilisé à la question du volume des déchets. Nous lançons une opération ' Entreprises Témoins ' comme pour les particuliers et tâcherons de tisser des liens étroits avec le milieu économique. Nous ferons la promotion de la consommation de l'eau du robinet. Nous renforcerons la distribution de notre stop pub. Enfin, nous organiserons des animations grand public en faveur des actes de consommation éco-responsables (produits en vrac plutôt que conditionnés et sur-emballés par exemple) ». L'objectif reste ambitieux : réduction de 7% de nos déchets en 5 ans. À nous de jouer. ■



> Marie-Claude Lepoivre composte l'essentiel des déchets putrescibles produits par son foyer.



Contact
06 77 64 84 55
<http://les.scoubidous.pagesperso-orange.fr>

THÉÂTRE

Et des Scoubidous

Basée à Challes, la troupe de théâtre des Scoubidous figure parmi les plus dynamiques du Sud-Sarthe, avec à sa tête Yannick Livet, metteur en scène passionné et président d'association dévoué. Interview.

« **M**ême populaire, le théâtre rural ou de proximité ne se limite pas pour moi au boulevard » déclare Yannick Livet, Président et metteur en scène de l'Atelier Théâtre Challois - les Scoubidous. Créé en 1994 avec une troupe d'adultes, l'association compte aujourd'hui quatre-vingt-dix adhérents, dont cinquante-cinq âgés de 7 à 18 ans. Divisé en trois sections (primaire, collège et lycée), l'atelier théâtre jeunes propose un encadrement de qualité grâce à sept animateurs, formant ainsi une vraie école de théâtre. La commune de Challes dispose d'une grande scène à la salle polyvalente, qui est un bel outil de travail pour les représentations de l'association. Chaque année, les adultes préparent une pièce de théâtre, et les jeunes présentent un ensemble de petites saynètes. « Ces saynètes ponctuent d'ailleurs nos assemblées générales, ce qui les rend plus amusantes »

précise Yannick Livet en souriant.

UN RÉPERTOIRE TRÈS OUVERT

La troupe de l'Atelier Théâtre Challois se distingue par son répertoire très varié : des pièces policières, des farces, des pièces grinçantes et du boulevard. Après « La Dame de chez Maxim », qui a connu un beau succès en 2008-2009, la troupe a joué dix représentations cette saison avec la pièce « Les dix petits nègres » à Challes, Parigné-l'Évêque, Courdemanche, Saint-Mars-d'Outillé et Plouharnel dans le Morbihan. L'association organise en effet des rencontres avec d'autres troupes et celle de Plouharnel est ainsi venue jouer à Challes « La Maison du lac » d'Ernest Thompson. « À la rentrée 2012, j'aimerais travailler sur une pièce de Jean Anouilh avec la troupe des adultes » confie Yannick Livet. Si l'atelier théâtre challois travaille toujours sur des textes

existants, des adaptations peuvent néanmoins s'avérer nécessaires. Yannick Livet explique : « par exemple, pour les dix petits nègres, l'adaptation française proposait une fin très infidèle au texte d'Agatha Christie en gardant vivants les deux derniers personnages. Moi, je les ai tués tous les deux ! » ■

EN BREF

Sin Saya à la TV nipponne

Sin Saya, le chœur ado de l'école de musique de Changé, se produit depuis deux ans dans le village des 24 heures du Mans. Cette année, les jeunes ont eu la chance d'avoir des spectateurs un peu particuliers lors des répétitions puisqu'une équipe de télévision japonaise est venue filmer les coulisses de l'école.

ARTS MARTIAUX

Aïkido, c'est quoi ?

Depuis plus de 15 ans, l'Aïkido Club de Parigné-l'Évêque propose avec Francis Charpentier, son président et professeur 3^{ème} DAN, cette activité originale et unique sur le territoire. Un petit tour sur le tatami ?

L'aïkido est un art martial japonais qui se compose de techniques avec et sans armes et qui repose sur l'utilisation de la force de l'adversaire. Les armes utilisées sont le couteau, le bâton et le sabre. Voilà pour le principe général. Dans le détail, l'aïkido est une activité qui permet de travailler la respiration, la concentration, l'harmonie, le dépassement de soi et le respect des autres. Pour Francis Charpentier, président de l'Aïkido-Club de Parigné-l'Évêque, les qualités requises pour pratiquer l'aïkido sont « *l'équilibre, la mémoire pour retenir les très nombreuses techniques, et la confiance en soi* ».

TECHNIQUES DE DÉFENSE

L'aïkido ne vise pas à apprendre à se battre. C'est un art martial qui permet de se préparer, autant physiquement, mentalement, que techniquement à l'éventualité d'attaques de toutes sortes. « *Étant donné que l'Aïkido n'est pas un sport de combat au sens strict, il n'existe pas de compétition* » précise Francis Charpentier. Les niveaux

se définissent comme au judo, de la ceinture blanche à la ceinture noire. Le professeur autorise le port du hakama (pantalon large plissé muni d'un dossier rigide) lorsqu'il juge que le pratiquant a atteint un niveau suffisant.

LE CLUB

Cette année à l'Aïkido-Club de Parigné-l'Évêque, 19 licenciés, hommes et femmes de 18 à 65 ans, s'entraînent dans le dojo du complexe sportif. Des journées interclubs sont par ailleurs organisées avec les 6 autres clubs du département, moments de partage et de convivialité. Si vous aussi vous souhaitez pratiquer un art martial atypique, sans esprit de compétition, l'aïkido est peut-être fait pour vous... Pour vous en convaincre, pourquoi ne pas découvrir le club, le 8 septembre prochain au forum des associations au Foyer Loisirs ? ■



EN BREF

4^{ème} Décasport à Changé

La 4^{ème} édition du Décasport s'est déroulée au stade de Changé le dimanche 10 juin dernier. Malgré le mauvais temps, 40 équipes motivées ont participé dans la bonne humeur à cet événement sportif, soit 120 personnes. Au programme : croquet, basket, VTT, ultimate, foot, pétanque, et, en clôture de journée, une amusante transmission de flamme olympique en référence aux prochains Jeux de Londres. Bref, il y en avait pour tous les goûts et pour toute la famille. Vivement la prochaine édition !

Contact
02 43 75 41 20
<http://aikido.parigne.free.fr>

> 17 mai 2012

Le Foyer Loisirs de Parigné-l'Évêque accueille une grande exposition de Lego. La légendaire petite brique de couleurs se présente en petit et grand format, notamment avec une belle maquette de voie ferrée. Émerveillement garanti pour les plus petits et sympathique bouffée de nostalgie pour les plus grands !



5 juin 2012 <

Les petits Bretons de la classe de CM1, lauréats du concours de la Quinzaine de l'Environnement, découvrent la forêt de Bercé ainsi que le musée Carnuta à Jupilles. La météo n'est pas de la partie, mais cela n'empêche pas les écoliers de percer quelques mystères de la biodiversité locale... Qui sait, par exemple, que six chênes sur dix à Bercé poussent grâce aux geais qui enterrent les glands ?



> 2 juin 2012

La 3^{ème} édition de Rock'n Gliss, organisée dans le cadre des activités jeunesse au Skatepark communautaire à Changé, donne lieu à une série de prestations musicales très appréciées du public. Notamment, les séquences offertes entre chaque groupe de rock par « Tambours Tendances » (en partenariat avec l'école de batterie Michel Hamayon) provoquent des réactions enthousiastes. Côté glisse, une mention particulière aux concepts originaux proposés par Kangour'hop : échasses sauteuses, poneys roulants ou freerider skatecyle. De quoi animer la journée qui voit défiler pas moins de 500 participants.



3 juin 2012 <

Le plan d'eau du Gué-Perray est inauguré et la fête de la pêche fait son retour à Changé. Alimenté par une source, cette nouvelle étendue d'eau offre une surface de plus de 3 000 m² exclusivement réservés à la pêche. Un équipement qui ravit bien sûr l'association de pêche L'Épinoche Yvré/Changé mais aussi les promeneurs qui peuvent désormais profiter d'un espace de balades en milieu naturel à quelques centaines de mètres du centre bourg.



CHANGÉ
PLAINE DE JEUX

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

RANDONNÉE COMMUNAUTAIRE MULTISPORTS
8^{ÈME} ÉDITION

PÉDESTRE / VTT / CYCLO / ÉQUESTRE

- CIRCUITS "FAMILLE"
- CIRCUITS "SPORT"
- AIRE DE PIQUE-NIQUE

INSCRIPTION GRATUITE

**DÉPARTS LIBRES À PARTIR
DE 8H30 ET DE 14H30**

INFORMATION : 02 43 40 09 98

AVEC LES ASSOCIATIONS DE RANDONNÉE DU TERRITOIRE



SUPER U



Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau
Brette-les-Pins Challes Changé Parigné-l'Évêque Saint-Mars-d'Outillé